

PROVINCE DE QUÉBEC**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER TENUE LE 2011-06-29**

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) le mercredi 2011-06-29, y étaient présents :

Steve Bletas, président; Carolyn Curiale, vice-présidente; Georges Benoit, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik et Edward Turchyniak, commissaires; Roberto Bomba et Angelo Grasso, commissaires-parents; et Anne-Marie Lepage, directrice générale.

Étaient également présents : Marie-Claude Drouin, secrétaire générale; Gaëlle Absolonne, directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport; Johanne Brabant, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle; Linda Di Domenico, directrice du Service des ressources humaines; Daniel Hogue, directeur du Service des ressources matérielles; Stephanie Krenn, directrice des Services complémentaires; Livia Nassivera, directrice du Service des ressources financières; Gerry Robillard, directeur des Services éducatifs, et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration. Il y avait aussi un large auditoire.

Étaient absents : Tom Mouhteros, commissaire; et Alain Guay, directeur général adjoint.

Le président a ouvert la séance à 19 h 30.

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président a souhaité la bienvenue à Lisa Marie Mazza, une récente diplômée du CDC Laurier Vimont, et à sa famille. Il a expliqué que Lisa Marie est sourde et a dû redoubler d'efforts et maintenir une attitude positive pour parvenir à décrocher son diplôme d'études secondaires. Elle est une source d'inspiration pour ceux et celles, qui, tout comme elle, doivent surmonter des difficultés à l'école. Il a félicité Lisa Marie pour cette réalisation de taille et a précisé qu'elle ira au Cégep Vanier à l'automne 2011.

Le commissaire Walter Fogel a intégré la séance.

HEURE : 19 h 33

Le président et la directrice générale ont remis un certificat de mérite à Lisa Marie et des photos ont été prises.

La directrice générale a remis à la mère de Lisa Marie, Felicia Piccolo, une employée de la commission scolaire, et aux autres membres de sa famille une lettre les félicitant d'avoir contribué à sa réussite.

CC-110629-CA-0094

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Mario Di Domenico que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2011/06/29-CA-001 soit approuvé sans modification.

Adopté à l'unanimité

2.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**CC-110629-CA-0095**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Roberto Bomba que le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 2011-05-18, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

ABSTENTION : Georges Benoit

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

4.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

4.1 *Rapport du président :*

Le président a avisé le conseil qu'Alain Guay, directeur général adjoint, est en congé de maladie. Au nom du conseil des commissaires, il a transmis des vœux de prompt rétablissement à M. Guay.

Le président a demandé que la lettre qu'il a adressée à la directrice générale soit consignée au procès-verbal.

Good evening,

Thank you are two words that go a long way and are often not said enough. Tonight, I'm taking the opportunity to say "Thank You" on behalf of the Council of Commissioners and myself.

Here we are at the end of another school year. I know it's been a year filled with challenges and unforeseen circumstances (like the MELS cutbacks!) and all of you under the leadership of the Director General have rallied around the decisions we have made. I realize that Council can be demanding at times and I appreciate your efforts in always rising to the challenge. You make us proud to serve the Sir Wilfrid Laurier School Board.

Our school board is fortunate to count on individuals such as yourselves. Anne-Marie, you and your teams are the reason behind the success of our board. I always hear positive comments about our directors from other school boards and I can tell you that you make them envious of us which is always a privilege for me to hear.

Thank you doesn't come close to expressing the gratitude and appreciation we have towards your hard work. I don't think words can, but I did want to express our gratitude.

Thank you for supporting Council and for always coming through.

I hope you have a restful summer, you've certainly earned it!"

Le président a présenté un compte rendu des activités du conseil durant l'année scolaire 2010-2011.

Il a ensuite mentionné que la commissaire Merle Parkinson a agi à sa place le 2011-06-20 lors de la cérémonie de la première pelletée de terre pour la nouvelle école primaire Joliette. Plusieurs membres de la communauté scolaire et du conseil municipal de Saint-Charles-de-Borromée étaient présents.

Il a poursuivi en remerciant Johanne Brabant, directrice de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, et Heather Halman, conseillère à la planification stratégique, pour leur excellent travail à la commission scolaire. Il a noté que celles-ci échangeront de poste à compter du 2011-07-01. Il leur a souhaité bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

En réponse à une question du commissaire Steve Kmec, le président a signalé que l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a engagé un consultant pour examiner la question de la taxe scolaire et que ses recommandations seront présentées aux commissions scolaires membres pour consultation à la fin de l'été. Toute modification concernant la taxe scolaire entrera en vigueur pour l'année scolaire 2012-2013.

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

5.1 *Modification d'un règlement – Date, heure et lieu des séances du conseil :*

La secrétaire générale a mentionné qu'aucune rétroaction n'a été reçue dans le cadre des consultations sur les règlements relatifs à la date, l'heure et le lieu des séances du conseil des commissaires et du comité exécutif pour l'année scolaire 2011-2012.

CC-110629-CA-0096

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-110427-CA-0078 approuvant en principe le règlement n° BL2000-CA-05 : Date, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE le processus de consultation sur les règlements prévue à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) a été suivi et qu'un avis public a été publié dans l'édition du 2011-04-11 du *Courrier Laval*;

ATTENDU QU'aucun commentaire n'a été reçu durant la consultation;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Steve Mitchell que, sur recommandation du comité des communications et des relations publiques et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le règlement n° BL2000-CA-05 : Date, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

ET QUE ce règlement entre en vigueur le jour de la publication d'un avis public à cet effet, conformément à l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3).

Adopté à l'unanimité

5.2 *Modification d'un règlement – Date, heure et lieu des séances du comité exécutif :*

CC-110629-CA-0097

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-110427-CA-0079 approuvant en principe le règlement n° BL2000-CA-15 : Date, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE le processus de consultation sur les règlements prévue à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) a été suivi et qu'un avis public a été publié dans l'édition du 2011-04-11 du *Courrier Laval*;

ATTENDU QU'aucun commentaire n'a été reçu durant la consultation;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Steve Kmec que, sur recommandation du comité des communications et des relations publiques et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le règlement n° BL2000-CA-15 : Date, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

ET QUE ce règlement entre en vigueur le jour de la publication d'un avis public à cet effet, conformément à l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3).

Adopté à l'unanimité

5.3 Politique n° 2011-AE-01 : Évaluation des apprentissages en formation générale des adultes et en formation professionnelle :

La directrice de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle a passé en revue la politique d'évaluation des apprentissages en formation générale des adultes et en formation professionnelle. Elle a souligné que le comité de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle a préparé la version définitive de la politique à la lumière des commentaires reçus durant la consultation.

CC-110629-CA-0098

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-110330-AE-0068 approuvant en principe la politique n° 2011-AE-01 : Évaluation des apprentissages en formation générale des adultes et en formation professionnelle;

ATTENDU QUE la consultation a pris fin le 2011-05-30 et que les commentaires reçus ont été étudiés et pris en considération;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Nancy Rupnik que, sur recommandation du comité de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle et du comité exécutif, conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la politique n° 2011-AE-01 : Évaluation des apprentissages en formation générale des adultes et en formation professionnelle.

Adopté à l'unanimité

5.4 Bail – CDC Laurier – Saint-Eustache :

Le directeur des ressources matérielles a avisé le conseil qu'il recommande que la résolution adoptée à la séance du 2011-05-18 pour le bail du CDC Laurier – Saint-Eustache soit annulée puisque la superficie sera insuffisante compte tenu du nouveau partenariat avec la Commission de la construction du Québec (CCQ).

En réponse à une question de la commissaire Merle Parkinson, la directrice de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle a expliqué que le partenariat avec la CCQ a été établi pour la formation continue et n'entraînera aucuns frais pour la commission scolaire.

CC-110629-CA-0099

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Walter Fogel que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier annule la résolution n° CC-110518-MR-0089.

Adopté à l'unanimité

CC-110629-MR-0100

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a reçu une autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour le programme de formation professionnelle « *Carpentry* »;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a visité différents immeubles dans la région de Saint-Eustache;

ATTENDU QUE le comité des ressources matérielles a étudié les différentes options et les emplacements et recommande que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier signe un bail de cinq ans, avec option de renouvellement, avec 9179-8025 Québec inc. pour la location d'une superficie d'environ 23 662 pi² au 670, boulevard Industriel, Saint-Eustache (Québec);

2316

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Walter Fogel que, sur recommandation du comité des ressources matérielles et du comité de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la signature d'un bail de cinq ans du 2011-07-01 au 2016-06-30, avec option de renouvellement, avec **9179-8025 Québec inc.** pour la location d'une superficie d'environ 23 662 pi² au 670, boulevard Industriel, Saint-Eustache (Québec) afin d'y offrir le programme de formation professionnelle « *Carpentry* »;

QUE des frais de location de 189 302,40 \$, taxes en sus (215 662,75 \$, toutes taxes comprises), plus les frais de fonctionnement, soient approuvés pour l'année scolaire 2011-2012.

QUE pour les années scolaires 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, le loyer annuel soit majoré en fonction de l'indice des prix à la consommation.

ET QUE le président, ou en son absence ou à sa connaissance la vice-présidente, ainsi que la directrice générale, ou en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adopté à l'unanimité

6.0 DÉCISIONS DU CONSEIL

6.1 RESSOURCES FINANCIÈRES

6.1.1 Budget 2011-2012 :

La directrice des ressources financières a passé en revue la version définitive du budget 2011-2012. Elle a précisé que lorsque le budget a été présenté au comité exécutif, le 2011-06-21, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) n'avait pas encore publié les paramètres budgétaires officiels. Les paramètres ont été rendus publics le 2011-06-23 et les nombreuses modifications apportées ont dû être intégrées au budget qui est soumis à l'approbation du conseil ce soir.

Une présentation PowerPoint faisant ressortir les modifications apportées au budget a été faite.

La directrice a signalé que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) s'attend désormais à ce que les commissions scolaires présentent un budget équilibré, préparé selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR). Advenant un déficit, le MELS exigera des mesures de redressement afin que le prochain budget soit équilibré.

Les sommes allouées à l'intérieur de mesures ministérielles devront être utilisées durant l'année courante; aucun solde ne pourra être reporté à l'année scolaire suivante. Les terrains ne pourront plus être inclus dans les surplus.

Le conseil a délibéré des surplus des services de garde et du budget.

En réponse à une question du commissaire Steve Mitchell, la directrice des ressources financières a précisé que les services de garde sont encouragés à dépenser toute allocation reçue du MELS.

Le commissaire Mike Pizzola s'est retiré de la séance.

HEURE : 20 h 17

La directrice générale a souligné que les services de garde sont autorisés à dépenser chaque année jusqu'à 20 % de leur surplus, mais que la commission scolaire ne les y oblige pas.

Le commissaire Edward Turchyniak s'est retiré de la séance.

HEURE : 20 h 25

2317

Suivant un point soulevé par le commissaire Walter Fogel, la directrice des ressources financières a noté que les contributions versées par la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier sont incluses dans le budget annuel.

Les commissaires Merle Pizzola et Edward Turchyniak ont réintégré la séance.

HEURE : 20 h 26

En réponse à une question du commissaire Edward Turchyniak, la directrice générale a précisé qu'en raison de la situation financière actuelle de la commission scolaire, les surplus des écoles sont inclus dans le budget global, ce qui aide à présenter un budget équilibré.

CC-110629-FR-0101

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre 1-13.1), la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit adopter et transmettre à la ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012;

ATTENDU QUE le budget prévoit l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2011-2012;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 8 347 552 221 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2011-2012;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire pour l'année scolaire 2011-2012 est fixé à 0,35 \$ par 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la loi;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Merle Parkinson que sur recommandation du comité des ressources financières et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012.

QU'il soit transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour approbation conformément aux conditions et modalités déterminées par la ministre.

ET QUE le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ par 100 \$ d'évaluation.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR :	Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak
ABSTENTIONS :	Walter Fogel

Le président a remercié la directrice des ressources financières et son équipe des efforts déployés pour préparer le budget.

6.2 RESSOURCES MATÉRIELLES

6.2.1 Projets d'investissement 2011-2012 :

Le directeur des ressources matérielles a passé en revue les projets qui seront réalisés en priorité durant l'année scolaire 2011-2012.

Suivant un commentaire formulé par le commissaire Peter MacLaurin, le directeur des ressources matérielles a précisé que le débarcadère et le stationnement à l'école primaire de Morin Heights seront construits durant l'été 2011.

2318

En réponse à une question du commissaire Steve Kmec, le directeur des ressources matérielles a noté qu'aucun fonds de prévoyance n'est prévu au budget 2011-2012. Il faut parfois mettre de petits projets moins urgents en attente pour financer des imprévus qui surviennent lors de projets plus importants.

Pour faire suite à un point soulevé par la commissaire Merle Parkinson, le directeur des ressources matérielles a expliqué que les projets d'investissement ne prennent pas en compte les modifications apportées aux paramètres budgétaires 2011-2012, mais que le budget d'investissement sera modifié lors de la préparation du budget révisé au début du mois de janvier 2012.

CC-110629-MR-0102

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite répondre aux besoins prioritaires de ses écoles;

ATTENDU QUE les écoles ont fait part de leurs besoins;

ATTENDU QUE la Direction a analysé l'ensemble des demandes et les a classées par ordre de priorité;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Georges Benoit que, sur recommandation du comité des ressources matérielles et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les projets d'investissement 2011-2012 énumérés ci-après et devant être réalisés en priorité dans les écoles et les centres au coût de 6 223 155 \$, tels qu'ils sont décrits au document n° SWLSB-2011/06/29-MR-001.

AMT – Amélioration et transformation des bâtiments	1 597 929 \$
MAO – Matériel, appareillage et outils	295 000 \$
Mesure 30850 – Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées (MELS)	120 280 \$
Mesure 50690 – Maintien des bâtiments (MELS)	3 181 821 \$
Mesure 50710 – Résorption du déficit d'entretien (MELS)	1 028 125 \$
TOTAL	6 223 155 \$

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Grace Nesi, Albina Pace, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

ABSTENTIONS : Merle Parkinson, Mike Pizzola

6.2.2 Entente avec la Ville de Laval – Stationnement :

Le directeur des ressources matérielles a signalé que la Ville de Laval a adopté un nouveau règlement en vertu duquel la commission scolaire devra réserver des places pour les véhicules d'urgence dans chacun de ses stationnements et y installer les enseignes appropriées.

CC-110629-MR-0103

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le règlement L-7101 relatif, entre autres, aux places de stationnement réservées aux véhicules d'urgence;

ATTENDU QUE la Ville de Laval souhaite conclure une entente avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier concernant les places de stationnement réservées aux véhicules d'urgence aux écoles situées à Laval;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire William Pollock que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier conclue une entente avec la Ville de Laval en vue de l'application du règlement L-7101.

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document concernant cette entente.

Adopté à l'unanimité

6.2.3 Engagement d'un entrepreneur – Ascenseur et toilettes – Crestview :

Le directeur des ressources matérielles a passé en revue les soumissions reçues pour les travaux à l'école primaire Crestview. Il a noté qu'il y a très peu d'écart entre les prix soumissionnés, ce qui signifie que les plans et devis réalisés par les professionnels sont très exacts.

CC-110629-MR-0104

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-110629-MR-0102 approuvant les projets devant être réalisés en priorité dans les écoles et les centres durant l'année scolaire 2011-2012, incluant l'installation d'un ascenseur et la rénovation des toilettes à l'école primaire Crestview;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a adopté la Mesure 30850 pour l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées et la Mesure 50690 visant à financer des projets de réparation dans les immeubles des commissions scolaires;

ATTENDU QUE les soumissions déposées en réponse à un appel d'offres public ont été ouvertes le 2011-05-25;

ATTENDU QUE le directeur du Service des ressources matérielles recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Nazario Facchino que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour l'installation d'un ascenseur et la rénovation des toilettes situées au deuxième étage à l'école primaire Crestview à **Les Rénovations Frangec inc.**, au coût total de 523 700,00 \$, taxes en sus (596 625,23 \$, toutes taxes comprises).

ET QUE le président, ou en son absence ou à sa connaissance la vice-présidente, ainsi que la directrice générale, ou en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR :	Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak
ABSTENTIONS :	Steve Mitchell

6.2.4 Engagement d'un entrepreneur – Rénovations – RHS, LSHS et Saint-Vincent :

Le directeur des ressources matérielles a décrit les différents projets de rénovation qui seront réalisés dans les écoles. Il a précisé que ces rénovations sont regroupées sous un contrat accordé au même entrepreneur, ce qui permet de réduire les dépenses.

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-110629-MR-0102 approuvant les projets devant être réalisés en priorité dans les écoles et les centres durant l'année scolaire 2011-2012, incluant la rénovation de la salle de musique à l'école secondaire Rosemère et le remplacement des portes extérieures aux écoles secondaires Rosemère et Laurier, ainsi qu'à l'école primaire Saint-Vincent;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a adopté la Mesure 50690 visant à financer des projets de réparation dans les immeubles des commissions scolaires;

ATTENDU QUE les soumissions déposées en réponse à un appel d'offres public ont été ouvertes le 2011-06-29;

ATTENDU QUE le directeur du Service des ressources matérielles recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Mike Pizzola que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour la rénovation de la salle de musique à l'école secondaire Rosemère et le remplacement des portes extérieures aux écoles secondaires Rosemère et Laurier, ainsi qu'à l'école primaire Saint-Vincent à **S.T.R. Construction inc.**, au coût total de 666 939,00 \$, taxes en sus (759 810,26 \$, toutes taxes comprises).

ET QUE le président, ou en son absence ou à sa connaissance la vice-présidente, ainsi que la directrice générale, ou en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adopté à l'unanimité

6.2.5 Protocole d'entente avec la Ville de Laval – Parc Saint-Ernest :

Le directeur des ressources matérielles a fait part de la proposition reçue de la Ville de Laval pour le parc Saint-Ernest adjacent à l'école primaire Saint-Paul.

En réponse à une question de la commissaire Merle Parkinson, le directeur des ressources matérielles a expliqué qu'une partie du terrain sur lequel le parc Saint-Ernest et l'école sont situés appartient à la Ville et l'autre à la commission scolaire.

ATTENDU QUE le parc Saint-Ernest situé à Laval est adjacent à l'école primaire Saint-Paul;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est propriétaire d'une partie du terrain sur lequel le parc est aménagé;

ATTENDU QUE la Ville de Laval a déposé une proposition auprès de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier en vue de la mise à niveau des aires de jeux;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école primaire Saint-Paul appuie ce projet;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et la Ville de Laval souhaitent conclure une entente de 10 ans sur l'utilisation et l'entretien du parc et de l'équipement;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Angelo Grasso que, sur recommandation de la Direction générale, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier conclue une entente de 10 ans avec la Ville de Laval sur l'utilisation et l'entretien du parc Saint-Ernest.

ET QUE le président, ou en son absence ou à sa connaissance la vice-présidente, ainsi que la directrice générale, ou en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adopté à l'unanimité

6.3 COMMUNICATIONS ET AFFAIRES CORPORATIVES

6.3.1 Rémunération des commissaires pour 2011-2012 :

La secrétaire générale a présenté le projet de rémunération pour les commissaires. Elle a précisé que la structure de la proposition est semblable à celle des années passées, mais que la résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit remplacée.

Une discussion s'est ensuivie.

Le commissaire Steve Mitchell a demandé que la proposition soit ajournée. La secrétaire générale a expliqué que les commissaires ne pourront pas être payés tant qu'une résolution n'aura pas été adoptée. Par ailleurs, le conseil peut modifier cette résolution en tout temps.

CC-110629-CA-0107

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a adopté le décret n° 836-2000 concernant les montants annuels maximums pouvant être accordés aux commissaires;

ATTENDU QUE, conformément au décret, les montants versés sont majorés chaque année selon le taux de l'indice des prix à la consommation annuel moyen établi par Statistique Canada le 31 décembre de l'année précédente;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3), le conseil des commissaires peut déterminer la manière dont le montant annuel maximum autorisé est réparti entre les membres du conseil;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-100623-CA-0158 établissant la méthode de répartition de la rémunération annuelle de ses commissaires pour l'année scolaire 2010-2011 pour les services rendus à la commission scolaire;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite maintenir la méthode actuelle de répartition de la rémunération annuelle;

ATTENDU QUE pour l'année scolaire 2011-2012 le montant annuel maximum de la rémunération a été établi à 169 175,00 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier maintienne la méthode actuelle de répartition et de versement de la rémunération de ses commissaires pour les services rendus à la commission scolaire, laquelle est décrite dans la résolution n° CC-100623-CA-0158.

QUE cette rémunération annuelle soit majorée chaque année selon le taux de l'indice des prix à la consommation annuel établi par Statistique Canada le 31 décembre de l'année précédente;

ET QUE la présente résolution relative à la méthode de répartition de la rémunération annuelle demeure en vigueur jusqu'à son remplacement.

2322

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

VOIX CONTRE : Walter Fogel, Mike Pizzola

ABSTENTIONS : Mario Di Domenico

6.3.2 Engagement – Fournisseur d'assurances :

La secrétaire générale a précisé que trois fournisseurs ont été invités à soumissionner les services d'assurance pour l'année scolaire 2011-2012. Le contrat est établi pour un an, avec une option de renouvellement de deux ans.

Les commissaires George Benoit et Mike Pizzola se sont retirés de la séance. **HEURE : 20 h 46**

En réponse à une question du commissaire Walter Fogel, la secrétaire générale a noté que le cahier des charges était le même que par le passé.

Le commissaire Mike Pizzola a réintégré la séance. **HEURE : 20 h 48**

CC-110629-CA-0108

ATTENDU QUE le contrat d'assurance de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier expire le 2011-07-01;

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été transmis à trois (3) fournisseurs d'assurance;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 2011-06-06;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Grace Nesi que, sur recommandation du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la Direction à conclure une entente avec la firme **AON Parizeau inc.** en vue de combler tous les besoins en assurance de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier durant l'année scolaire 2011-2012, avec une possibilité d'une prolongation de deux ans.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

VOIX CONTRE : Walter Fogel

6.3.3 Nomination et élection aux comités permanents pour 2011-2012 :

Comité consultatif de transport :

La secrétaire générale a précisé que cette résolution est adoptée chaque année.

Le président a demandé si les commissaires qui siègent actuellement à ce comité veulent renouveler leur mandat. Les commissaires Robert Dixon et Merle Parkinson ont signalé qu'ils souhaitent se retirer.

Le président a demandé qui aimerait siéger à ce comité. Les commissaires Walter Fogel and Mike Pizzola se sont dits intéressés et le commissaire Peter MacLaurin s'est proposé à titre de substitut. Aucun autre commissaire ne s'est porté volontaire.

CC-110629-CA-0109

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Nick Milas que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme **Mike Pizzola** et **Walter Fogel** au comité consultatif de transport pour l'année scolaire 2011-2012; ET QUE **Georges Benoit** et **Peter MacLaurin** soient nommés à titre de substituts.

Adopté à l'unanimité

Comité d'appel :

La secrétaire générale a précisé que cette résolution est adoptée chaque année.

Le président a demandé si d'autres commissaires aimeraient siéger à ce comité. Seul le commissaire Walter Fogel s'est dit intéressé.

La commissaire Carolyn Curiale a offert de se retirer de ce comité.

Le commissaire George Benoit a réintégré la séance.

HEURE : 20 h 52

CC-110629-CA-0110

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Albina Pace que les commissaires suivants soient nommés au comité d'appel :

Nazario Facchino	Albina Pace
Walter Fogel	Nancy Rupnik
Nick Milas	Edward Turchyniak
Commissaire-parent (primaire ou secondaire)	

Adopté à l'unanimité

6.4 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**6.4.1 Engagement – Solution d'impression globale :**

En l'absence de la directrice des technologies de l'information, le directeur des ressources matérielles a présenté la proposition relative à la solution d'impression globale. Il a précisé qu'un expert externe a analysé les cinq soumissions reçues et que quatre d'entre elles étaient conformes.

Le but de l'appel d'offres était de trouver une solution d'impression globale viable pour créer une uniformité entre l'équipement de l'ensemble des écoles et des centres. Les nouveaux appareils seront dotés d'un logiciel permettant de faire un suivi et d'ainsi mieux gérer les coûts. L'entente prévoit également une clause environnementale. L'expert a été très impressionné par l'offre de Xerox.

Une discussion s'est ensuivie.

En réponse à une question de la commissaire Merle Parkinson, le directeur des ressources matérielles a précisé que les mécanismes de contrôle et le processus de suivi et d'implantation sont compris dans le cahier des charges. Plus de détails seront fournis lors de la réunion du comité des technologies de l'information.

La commissaire Grace Nesi s'est retirée de la séance.

HEURE : 20 h 58

2324

Le commissaire Walter Fogel a proposé que la motion soit amendée pour inclure le remplacement immédiat des photocopieurs. Le commissaire Edward Turchyniak a accepté cet amendement.

CC-110629-IT-0111

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a procédé à un appel d'offres public pour l'octroi d'un contrat de cinq ans en vue de la mise en place d'une solution d'impression globale;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 2011-05-25;

ATTENDU QU'un comité d'évaluation a étudié les soumissions et a déposé un rapport;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Edward Turchyniak que, sur recommandation du comité des technologies de l'information et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'octroi d'un contrat de cinq ans, incluant le remplacement immédiat des photocopieurs, à **Xerox Canada Itée**, conformément aux conditions établies au document n° SWLSB-2011/06/29-IT-001.

ET QUE le président, ou en son absence ou à sa connaissance la vice-présidente, ainsi que la directrice générale, ou en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adopté à l'unanimité

La commissaire Grace Nesi a réintégré la séance.

HEURE : 21 h

6.5 ACSAQ

6.5.1 Droits d'adhésion préliminaires pour 2011-2012 :

La secrétaire générale a informé le conseil que la résolution relative au paiement partiel des droits d'adhésion à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) est adoptée annuellement. Le solde est versé suivant la déclaration des effectifs scolaires au 30 septembre.

CC-110629-CA-0112

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est membre de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ);

ATTENDU QUE l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a transmis les demandes de paiement des droits d'adhésion préliminaires pour l'année scolaire 2011-2012;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Carolyn Curiale que, sur recommandation de la Direction, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve que le montant de 90 420,25 \$ soit versé à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ).

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

VOIX CONTRE : Robert Dixon, Walter Fogel, Steve Mitchell, Mike Pizzola

6.5.2 Proposition de candidats à l'ACSAQ :

Conseil d'administration de l'ACSAQ :

La secrétaire générale a signalé que l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a demandé le nom des commissaires nommés à son conseil d'administration pour 2011-2013.

Elle a souligné que Carolyn Curiale et Steve Bletas y représentent actuellement la commission scolaire. Elle a demandé s'ils voulaient renouveler leur mandat et si d'autres commissaires souhaitaient siéger au conseil d'administration.

Les commissaires Steve Bletas et Carolyn Curiale ont tous deux confirmé qu'ils souhaitaient demeurer au sein de ce conseil. Aucun autre commissaire ne s'est dit intéressé.

CC-110629-CA-0113

ATTENDU QUE le président du comité de candidatures de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a demandé aux commissions scolaires membres de fournir le nom de leurs délégués au conseil d'administration de l'ACSAQ;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Roberto Bomba que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier délègue **Steve Bletas** et **Carolyn Curiale** au conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour 2011-2013.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : **Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Steve Mitchell, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, Mike Pizzola, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak**

ABSTENTION : **Walter Fogel**

Comité exécutif de l'ACSAQ :

Le président a cédé son fauteuil à la vice-présidente pour pouvoir proposer une candidature au comité exécutif de l'ACSAQ.

Le commissaire Steve Bletas a proposé la commissaire Carolyn Curiale au poste de présidente du comité exécutif de l'ACSAQ. M^{me} Curiale a accepté de se porter candidate.

La vice-présidente a demandé s'il y avait d'autres propositions de candidat et il n'y en avait aucune.

CC-110629-CA-0114

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Steve Bletas que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier propose **Carolyn Curiale comme candidate à la présidence** du comité exécutif de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour 2011-2013.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

VOIX POUR : **Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Mario Di Domenico, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, Nick Milas, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak**

ABSTENTIONS : **Walter Fogel, Steve Mitchell, Mike Pizzola**

Le président a repris son fauteuil.

Le commissaire Nazario Facchino s'est retiré de la séance.

HEURE : 21 h 02

6.5.3 Proposition de candidats au prix du mérite de l'ACSAQ :

Le président a demandé des propositions de candidats. Aucun nom n'a été avancé.

La commissaire Carolyn Curiale a expliqué que les commissions scolaires membres de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) sont invitées chaque année à proposer des candidats admissibles au prix du mérite décerné aux commissaires qui se sont particulièrement démarqués dans le milieu de l'éducation. Elle a précisé que ce prix n'est pas décerné chaque année.

Le conseil a délibéré du sujet et a convenu qu'il faudrait commencer à étudier la question plusieurs mois avant de devoir présenter des candidatures à l'ACSAQ pour s'assurer que le prix est décerné à des personnes dignes de cet honneur. Le conseil a décidé de mettre ce dossier en suspens jusqu'à la séance du mois de mai 2012.

7.0 POINTS D'INFORMATION

7.1 Fondation Sir-Wilfrid-Laurier :

Le commissaire Edward Turchyniak a informé le conseil qu'il y avait plus de 500 convives au souper au homard tenu le 2011-06-16. La soirée a été une réussite et a généré des profits de 36 000 \$.

Il a souligné que lors de sa séance du 2011-06-09, la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier a voté à l'unanimité de prendre en main le financement du Gala Laurier.

Le commissaire Nazario Facchino a réintégré la séance.

HEURE : 21 h 08

7.2 Rapport des commissaires-parents

Le commissaire-parent Angelo Grasso a remercié la directrice générale et les directeurs qui ont assistés aux réunions du comité de parents ou y ont fait des présentations durant l'année scolaire 2010-2011.

7.3 Rapport de l'ACSAQ :

La commissaire Carolyn Curiale a exprimé sa gratitude au conseil pour son vote de confiance et l'appui de sa candidature à la présidence du comité exécutif de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ). Elle a précisé que tout ce qu'elle fait pour l'ACSAQ traduit l'estime qu'elle témoigne à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

7.4 Modification – Abolition de postes – Personnel de soutien manuel :

Le président a expliqué que la note concernant les modifications apportées à la résolution relative à l'abolition de postes de soutien manuel a été incluse au fichier de la séance pour tenir les commissaires au courant des dossiers des ressources humaines.

7.5 Comité exécutif – Rapport d'activités 2010-2011 :

À titre de président du comité exécutif, le commissaire Edward Turchyniak a présenté un compte rendu des activités du comité exécutif. Il a souligné que les moments les plus marquants découlent des sujets de discussion et de la contribution des directeurs.

8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

En réponse aux questions posées par un parent de l'école secondaire Laval-Liberty qui a soulevé la problématique reliée au profil enrichi lors de la séance du 2011-05-18, la directrice générale a dit qu'elle réalise que ce sujet suscite encore une certaine dissidence, mais que l'équipe-école a travaillé avec diligence pour créer une grille-horaire comprenant une nouvelle formule pour le profil enrichi.

Elle a dit comprendre les inquiétudes par rapport aux périodes libres, mais que plusieurs écoles secondaires utilisent cette formule avec succès. Le modèle antérieur avait ses avantages, mais réduisait le temps d'enseignement ce qui avait un impact direct sur les élèves. Ce problème a été soulevé par les vérificateurs et une nouvelle grille-horaire a dû être créée pour se conformer aux exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et du régime pédagogique.

En réponse à d'autres questions de ce parent, la directrice générale a déclaré que la nouvelle grille-horaire sera maintenue puisqu'un équilibre a été atteint et que les élèves en bénéficieront.

En ce qui a trait au transport, des circuits d'autobus dédiés ont été mis en place par la Société de transport de Laval (STL) pour les élèves qui fréquentent une école secondaire à Laval. Les élèves peuvent aussi utiliser les autobus réguliers de la STL.

En réponse à une question de la commissaire Albina Pace, la directrice générale a noté qu'à l'une des écoles secondaires, un autobus dédié effectue le transport des élèves inscrits au programme sport-études, mais que ce service est payé par la Fédération sportive et non par la commission scolaire.

Suivant un commentaire formulé par le commissaire-parent Angelo Grasso, le directeur des Services éducatifs a noté qu'en vertu du régime pédagogique, la grille-horaire doit prévoir 1500 minutes d'enseignement par semaine, ou 300 minutes par jour, pour un total de 900 heures par année. Dans l'ancienne grille-horaire de l'école secondaire Laval-Liberty, les 300 minutes par jour avaient été réduites de 4 %.

En réponse à une autre question de M. Grasso, la directrice générale a noté que l'équipe qui a préparé la nouvelle grille-horaire a porté une attention particulière au placement des périodes libres. Les membres de l'équipe ont fait plusieurs propositions à la direction de l'école, au conseil des enseignants, aux Services éducatifs, au Service des ressources humaines et au Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier. La nouvelle grille-horaire est donc le fruit d'un effort de collaboration et rien n'a été imposé. L'école peut offrir des activités enrichies durant l'heure du dîner ou après les heures de classe puisque cela n'aura aucune incidence sur le temps d'enseignement.

Jack Fitch, président du syndicat SEPB 577, a soulevé la question du Code de conduite du personnel. La secrétaire générale a mentionné que la présentation du code avait été reportée par le comité exécutif pour poursuivre les discussions. Ce sujet devrait être ramené à la table au mois d'août 2011.

9.0 CORRESPONDANCE

Le président a attiré l'attention du conseil sur le rapport de la National School Boards Association (NSBA) qui a été déposé par la commissaire Carolyn Curiale suivant sa participation au congrès annuel, en avril dernier.

Le commissaire Walter Fogel a informé le conseil qu'un autre élève de la commission scolaire, qui fréquente l'école alternative Phoenix, s'est prévalu de l'école virtuelle.

10.0 QUESTIONS DIVERSES

Au nom du conseil, le président a remercié toutes les personnes dans l'auditoire qui ont assisté assidûment aux séances du conseil durant l'année scolaire 2010-2011 et il leur a souhaité, ainsi qu'aux directeurs, un très bel été.

2328

11.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Nancy Rupnik que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

HEURE : 21 h 29

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 2011-08-31

MARIE-CLAUDE DROUIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

STEVE BLETAS, PRÉSIDENT